

## Informations sur l'avortement médicamenteux

L'avortement médicamenteux peut être pratiqué jusqu'à la 7<sup>e</sup> semaine de grossesse. L'avortement est réalisé en ambulatoire. Lors de l'examen préliminaire, nous devons déterminer que la grossesse a duré moins de 49 jours. Ensuite, la patiente prend un comprimé de Mifegyne 600 mg ou 3 comprimés de Mifegyne 200 mg (Mifepristone ou RU 486) afin de rompre la connexion entre le placenta et l'utérus. Chez 5% des femmes, les expulsions se produisent déjà dans les deux jours qui suivent. Toutefois, comme nous ne pouvons pas déterminer avec certitude si le processus d'avortement a déjà eu lieu, la patiente doit dans tous les cas insérer 2 comprimés de Cytotec par voie vaginale. Le Cytotec est un médicament qui provoque la contraction de l'utérus et la dilatation du col de l'utérus, ce qui entraîne l'expulsion définitive.

Ce processus peut être très douloureux, c'est pourquoi nous conseillons de prendre au préalable un analgésique tel que l'acide méfénamique. En cas de douleur très intense, nous administrerons des comprimés de Tramadol.

Le comprimé de Mifegyne sera pris en présence d'un médecin. Les comprimés de Cytotec, qui entraînent l'avortement définitif, sont pris à domicile. Nous recommandons vivement d'être accompagné et soutenu par une personne de confiance le jour où la patiente prend les comprimés de Cytotec.

**Coût :** Y compris l'examen préliminaire, l'avortement médicamenteux coûte entre CHF 600 et 900. Les coûts sont pris en charge par l'assurance maladie. Veuillez prendre votre carte d'assurance maladie avec vous, afin que nous puissions leur envoyer directement la facture.

**Groupe sanguin :** Si vous avez une carte de groupe sanguin, veuillez la prendre avec vous. Si vous êtes négatif au facteur rhésus, nous devons vous injecter des anticorps rhésus après l'intervention à titre prophylactique.

**Secret médical :** Nous ne sommes pas tenus d'informer qui que ce soit de cette intervention, et surtout pas votre partenaire ou vos parents, sauf si vous nous libérez explicitement du secret médical envers ces personnes.

*Dr. med. Benjamin Stutz*